

**Document généré le mercredi 16 juillet 2025 à 11:00**

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	16/07/25	16/07/25			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

**Service** : CPJ**Référents** : Sandrine GALLET**Classification CPV** :Principale : **71200000** - Services d'architecture

## AVIS D'ATTRIBUTION

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire  
 Hôtel de Ville  
 service de la commande publique  
 rue Carnot  
 BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue  
 Tél : 04 90 38 96 50  
 SIRET 21840054700012



<b>Objet du marché</b>	Missions de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parking et voies structurantes - site des Capucins - Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue
<b>Référence acheteur</b>	MP25-07
<b>Nature du marché</b>	Services
<b>Procédure</b>	Procédure adaptée
<b>Code CPV principal</b>	<b>71200000</b> - Services d'architecture
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Nîmes</b> 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 <a href="mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr">greffe.ta-nimes@juradm.fr</a>

## ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 15/07/25

Nombre d'offres reçues : 11

Marché n° : MP25-07 - **NB infra** BP41286 84000 AVIGNONMontant HT : **49 800,00 €**

Renseignements complémentaires

Procédure adaptée ouverte en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 1 du CCP.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de rémunération provisoire fixé à 49 800 € HT (missions de base 43 200 € HT + missions complémentaires 6 600 € HT), soit un taux de rémunération pour les missions de base de 3,60 %.

Le marché prend effet à sa date de notification. Le délai d'exécution global du marché est de 18 mois hors parfait achèvement.

La mission AVP démarre à la notification de l'OS. La prestation attendue est une composée d'une mission de base (AVP PRO ACT VISA DET AOR) et 2 missions complémentaires : Coordination avec les concessionnaires et OPC.

Enveloppe prévisionnelle des travaux : 1 200 000 € HT (valeur 05/25).

Le titulaire est le groupement conjoint solidaire : SASU NB INFRA (mandataire) 1, Impasse Pierre Piquet Résidence Vasarely - Bât. H - Appt.86, 84140 MONTFAVET et AC PAYSAGE - C. CHARRON EIRL (cotraitant) 13127 VITROLLES

Envoi le 16/07/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7